

Annonce d'un dommage associé aux soins à un patient

Programme de formation en présentiel – DURÉE : 1 jour

Objectifs pédagogiques

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Communiquer avec le patient et son entourage pour annoncer un dommage
- Mettre en place une procédure interne conforme à la loi du 4 mars 2002 et au manuel HAS

Public visé et prérequis

- **Public visé** : Ensemble du personnel des établissements de santé
- **Prérequis** : Aucun prérequis

CONTENU DE LA FORMATION

Une évaluation des connaissances sera réalisée en début de stage à l'aide d'un questionnaire afin d'évaluer l'apport nécessaire de connaissances nouvelles.

Préparation à l'annonce d'un dommage

- Organisation à mettre en place avant tout accident potentiel, rôle de la formation
- Politique de communication d'un établissement, atténuation des conséquences et continuité des soins, erreurs à ne pas commettre

Réalisation de l'annonce

- Organisation du premier rendez-vous, annonce en elle-même, expressions à employer
- Traçabilité de l'annonce
- Outils pratiques : questionnement éthique, écoute active
- Réactions prévisibles de patients, prise en charge des professionnels de santé

Suites de l'annonce

- Suivi du patient, traçabilité à réaliser, évaluation et impact
- Analyse de témoignages, recours juridiques des patients

Moyens prévus

- **Moyens pédagogiques** : Nos supports pédagogiques ne comportent aucune promotion. Photographies et films pratiques, vidéo projection dynamique, textes réglementaires et guides de bonnes pratiques, études de cas issus des pratiques professionnelles, mises en situation pratique.
- **Moyens techniques** : vidéoprojecteur et ordinateur apportés par le Consultant-Formateur.
- **Moyens d'encadrement** : Tous nos stages sont réalisés par des soignants, hygiénistes ou microbiologistes diplômés ayant plus de 20 ans d'expérience de terrain.

Moyens permettant le suivi et la sanction de la formation

- **Suivi de l'exécution** : Signature des feuilles d'émargement par demi-journée par les stagiaires et le formateur.
- **Sanction** : Une attestation de stage sera délivrée à l'ensemble des participants. Un questionnaire d'évaluation de la formation sera remis aux stagiaires. Un bilan des acquis du programme et de l'évolution des pratiques sera également réalisé.

Durée, période de réalisation et modalités de déroulement

- **Durée totale de la formation** : 1 jour soit 6,5 heures
- **Période de réalisation** : Définie avec le Client.
- **Horaires** : Stages de 9h00 à 16h00, avec une pause déjeuner de 30 minutes
- **Rythme** : Défini avec le Client.
- **Modalité de déroulement** : Stage présentiel en intra-entreprise
- **Lieu de formation** : Sur le site du Client
- **Accessibilité aux personnes handicapées** : Nos Clients sont responsables et se portent garants de l'accessibilité des salles de formation aux personnes handicapées physiques. Nos formations sont toutes accessibles aux personnes déficientes visuelles ou auditives. En amont de toute formation, le Client nous informe des éventuels handicaps du personnel formé afin de déterminer si la formation peut être suivie ou non en fonction des conditions d'organisation.



TARIF Intra-établissement par jour :
1480 euros

pour un groupe de 12 personnes maxi

Hors frais d'hébergement et de déplacement

Renseignements et inscriptions

03.87.79.55.01

www.hygides-sante.com

HYGIDES Santé

12 rue de la Plantation

57245 PELTRE